

Marginalité et violences urbaines en Algérie : Pour une approche multidisciplinaire

TOUMI Ryad
Université de Skikda

Résumé :

« La violence est omniprésente dans la vie de bien des gens, et elle nous concerne tous d'une façon ou d'une autre. Pour beaucoup, se protéger signifie fermer portes et fenêtres à double tour et éviter les endroits dangereux. Pour d'autres, il n'y a aucun moyen d'y échapper. La violence menace derrière les portes..., la violence imprègne tous les aspects de leur vie. Plus de 1,6 million de morts chaque année et de nombreuses vies brisées sans que cela soit toujours visible... Là où la violence perdure, la santé est sérieusement compromise. La violence est un problème complexe associé à des schémas de pensée et de comportements façonnés par de nombreuses forces qui s'exercent à l'intérieur de la famille et de la communauté, des forces qui peuvent aussi transcender les frontières nationales. » (Gro. Harlem Brundtland Directeur général de l'OMS)

I – Préambule :

La question de la violence est particulièrement complexe à étudier ou à explorer, à tel point qu'elle suscite depuis plusieurs années, l'attention des chercheurs et des académiciens, au même titre que les politiciens. L'ampleur et la gravité du phénomène a longtemps été un sujet d'actualité, du fait qu'il change perpétuellement dans le temps et dans l'espace, dans

le fond et dans la forme, mais aussi et surtout, selon les cultures et les sociétés. Que ce soit en Europe ou en Asie, en Afrique ou en Amérique, la violence est omniprésente, elle n'épargne pratiquement aucun pays ; la tolérance zéro n'existe pas, et n'a jamais existé d'ailleurs !

En revanche, la violence se métamorphose, se multiplie et se démultiplie, elle prend les formes les plus phénoménales, aussi bien au niveau de l'individu, des groupes ou de la société, avec toute ses composantes. Dans cet amalgame, la violence urbaine, constitue en soi un domaine plein de controverses, de par l'immensité du phénomène et son étendue au sein de la vie sociale. Elle est source des dangers les plus divers, un facteur de déstabilisation sociale et de sous développement. Ce n'est pas par hasard qu'elle heurte perpétuellement notre conception de la vie !

Toutefois, nous allons essayer d'appréhender le sujet de la violence et de la marginalité, à partir de la notion d'espace. Ce dernier est justement susceptible de créer la marginalité à grande échelle, dont la violence urbaine n'est en fin de compte, qu'un pur produit d'un état pathologique multidimensionnel au sein de nos villes.

Tout au long de notre analyse, la violence est ainsi vue sous l'angle d'une question urbaine très problématique, non seulement à l'échelle d'un pays, mais aussi et surtout, à l'échelle de toute la planète. Par conséquent, nous tentons d'apporter les solutions envisageables, afin de minimiser aux moindres coûts les répercussions d'un tel phénomène dans la société algérienne, qui prend de l'ampleur au fil des années, à tel point qu'il est déjà perçu comme phénomène de société.

II - Approche étymologique du concept de violence :

Le phénomène de violence urbaine a été trop longtemps mal défini et parfois même, trop mal interprété, par les uns et par les autres. Il a fallu longtemps, pour qu'il devienne enfin une réalité perceptible, voire même un objet d'étude et de réflexion, de part l'ampleur de ses conséquences dévastatrices et nuisible à la santé publique ! C'est à ce titre qu'il n'est pas rare de trouver une multitude de définitions qui varient et parfois s'interposent, selon le contexte, la culture ou la position de chacun.

Pour ce faire, une approche à deux niveaux s'avère incontournable, afin d'appréhender le phénomène en question dans son ensemble, l'approche sociologique et l'approche anthropologique, même si elles donnent à première vue l'impression d'être deux avancées totalement opposées et contradictoires.

1- l'approche sociologique :

Tout au long de l'histoire des villes et de l'urbanisation, il y a eu d'une façon ou d'une autre, une certaine forme de violences urbaines, les exemples à travers la planète sont nombreux ; il y a eu des émeutes urbaines à Chicago (1919), à Harlem (1935), à Watts et Détroit (1962), à Los Angeles (1992) – ou encore, en France, en 1981 aux Minguettes (banlieue de Lyon), puis à Vaulx en Velin (1990), Sartrouville et Mantes-la-Jolie (1991), Toulouse le Mirail et Montauban (1999), puis les dernières violences de décembre 2005, qui ont secoué l'Île de France et les grandes métropoles du pays, obligeant les autorités françaises à déclarer l'état d'urgence pendant trois mois. (1)

En Algérie, les violences urbaines sont terrassées et peu médiatisées, néanmoins, c'est un phénomène qui est devenu, depuis octobre 1988, une forme de protestation, d'indignation et de révolte des jeunes et des moins jeunes ; les violences urbaines, quoique différentes par rapport à d'autres pays, deviennent de plus en plus familières, pire encore, elles prennent de plus en plus de l'ampleur tout en donnant naissance à d'autres formes, avec de nouvelles « stratégies » ; on est passé du simple banditisme et délits minimes, aux crimes organisés les plus pervers.

La décennie noire du terrorisme s'est définitivement gravée dans l'inconscient collectif d'une génération entière, ce qui ne manquera pas de laisser des séquelles peu réjouissantes, pendant de longues années ! Cependant, les formes de violence collective sont généralement l'œuvre des jeunes, dont le lieu est l'espace public par excellence. Par définition généralisée, la violence urbaine va du plus simple vandalisme à l'émeute et à la guérilla urbaine ; elle passe par une grande diversité de formes ; violation de biens, racket, rixes, provocation et injures, agressions physiques, trafics divers, saccages et pillages divers, vol et autres délits. (2)

En Algérie, les cibles de la violence sont toujours les mêmes : les établissements publics (équipements administratifs, écoles, édifices, panneaux, à l'image d'octobre 88). C'est une attitude envers des institutions qui n'inspirent plus de confiance en milieu juvénile.

La violence, est à première vue, un acte gratuit et sans équivoque, les significations sont d'ordre réactionnel à l'exclusion, à la marginalisation et au mal de vivre. Les violences urbaines relèvent de la frustration poussée à l'extrême, de la marginalisation partielle ou totale, la notion « d'incivilité » ne peut être mise en graffiti, elle ne tiens plus debout, c'est une explication, qui donne l'impression d'une fuite en avant, à la recherche désespérée de fausses solutions, pour de vrais problèmes ! Toutefois, il est vrai aussi que les violences urbaines remettent en cause le fonctionnement de la vie collective basée sur le respect mutuel, la communication et l'échange(3). Les actes produits évoquent un sentiment d'inquiétude et de désespoir ; Après les années folles du terrorisme, les pouvoirs publics font face à de nouvelles formes de violences, qui trouvent dans les milieux urbains un champ d'action délibéré.

2 – l'approche anthropologique.

Dans cette perspective, il n'y a pas de problème de violence. Ce qui est mis en avant c'est la dimension culturelle de la violence. La violence fait partie de la culture de rue, c'est un cadre qui se situe en dehors du spectre de la délinquance juvénile. C'est la culture non officielle des adolescents qui est maîtresse des lieux, elle-même objet d'études et de réflexions. Les comportements et les attitudes de conflits, tout comme le corps, ne sont que des symboles et signes d'une rupture ou d'une absence de communication. Ces comportements s'établissent selon un mode d'échange et de vengeance. Ils se manifestent par diverses formes ; des bagarres, des combats de rues, et des agressions les plus libidineuses. Des explications plus contemporaines invoquent la violence comme partie intégrante de l'espace public ; elle est apprise, elle est intériorisée.

Le jeune apprend la violence pour se défendre. Ce qui est valorisé dans cette violence, c'est la manière de dominer sa peur. Il s'agit de se faire une réputation qui sera reconnue par tout le monde, officiellement et/ou officieusement !

Sous un autre angle, aussi paradoxalement que cela puisse paraître, les parents transmettent délibérément la violence à leurs enfants, à travers "l'éducation", en usant de la violence pour l'interdire ! L'école à son tour n'échappe pas à cette pratique antagonique.

La violence est un trait spécifique de cette culture de rue où tout est mis en scène. En face d'une culture "officielle" dominante, se tisse lamentablement une sous culture, qui met en valeur tout ce qui est intrinsèque, tous ce qui a été appris ou non appris. Les valeurs de cette culture cherchent indéfiniment à canaliser la notion de dominance de soi et de l'espace public. (4)

A travers ces approches différentes, on peut dire que le concept de la violence urbaine peut évoquer l'ensemble des actes commis par un ou plusieurs groupes, dans le but de faire pression pour changer les situations socioéconomiques et même politiques, par une forte demande des droits sociaux, économiques et politiques.

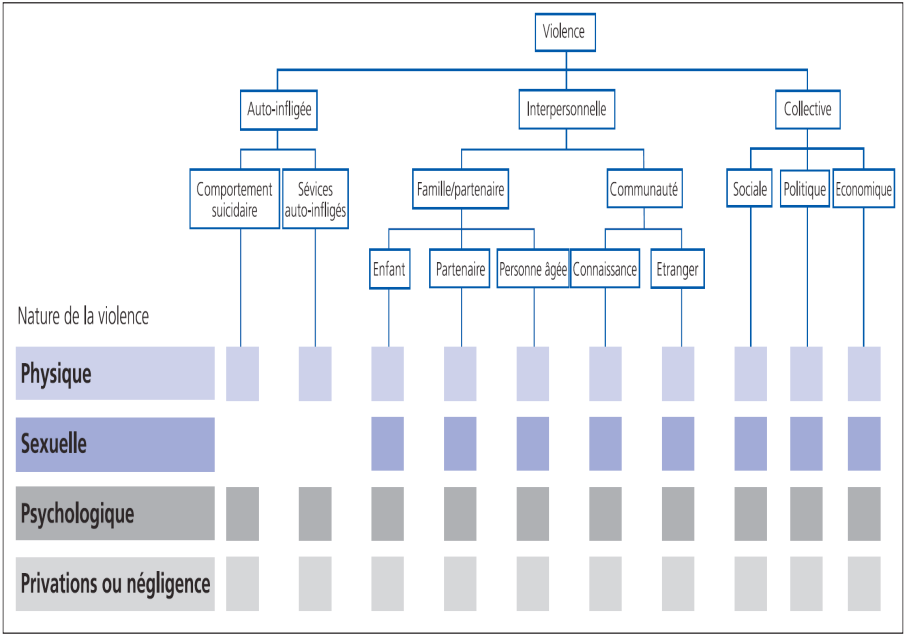
3 – la violence urbaine selon l'OMS :

L'organisation mondiale de la Santé définit la violence de la manière suivante (5) :

« l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal de développement ou une carence ».

La définition comprend aussi bien la violence interpersonnelle que les comportements suicidaires et les conflits armés. Elle couvre également toute une série d'actes qui vont au delà des actes de violence physique, incluant menaces et intimidation. Outre la mort et les traumatismes, elle englobe la multiplicité des conséquences souvent moins évidentes des comportements violents, comme les atteintes psychologiques et les problèmes de carence et de développement affectif qui compromettent le bien, individuel, familial et communautaire. C'est une approche, qui définit la violence dans son sens le plus large.

Cependant, la quasi totalité de ces formes de violences sont urbaines, conséquence d’une urbanisation galopante et accélérée ; plus de 50 % de la population mondiale vit dans des villes ! Les violences urbaines ne sont qu’un des aspects inéluctables de la condition humaine.



4 – la marginalité ; un concept toujours à définir :

En revanche, ce qu’on entend par ce concept en rapport avec le phénomène de la violence urbaine, c’est sans doute sa dimension plurielle. Dans ce cadre, on aborde la marginalité urbaine comme étant un espace, un lieu ou un secteur d’une ville très problématique, les populations qui y vivent sont à la fois marginalisées par rapport à un système économique (chômage et bas niveau), par rapport à un système politique (dépourvus de droits élémentaires) par rapport à un système social (injustice et mal vie) par rapport à un système culturel (en créant leurs propres sous-cultures) et donc par rapport à la société. La marginalité urbaine de la sorte devient une identité apparente et presque visible pour les citadins qui les entourent et les observent !

Les aspects qui caractérisent cet état de fait, c’est le sentiment de peur en l’avenir, de l’inquiétude, du désespoir, de l’exclusion, du mépris, du repli

sur soi, et la mal vie qui caractérise les populations vivant officiellement en marge de toute un système social.

Les violences urbaines ne sont en réalité qu'une forme d'expression de cet état d'âme, particulièrement chez les jeunes et les moins jeunes, qui trouvent dans la ville et les centres urbains le champ délibéré de tous les actes de violences. Ce n'est pas par hasard que les zones d'habitats dites marginalisées sont toujours synonymes de violences et des maux les plus pervers de la société, là où la peur s'installe à longueur de journée. La marginalité urbaine exprime à la fois l'exclusion et le mépris, mais surtout le lieu de tous les dangers aux yeux des pouvoirs publics mais aussi pour la communauté citadine.

Il s'avère qu'à travers un espace marginalisé, caractérisé par un habitat précaire, là où règnent l'insalubrité et le sous équipement, le chômage et la pauvreté, le sentiment de honte et de haine, qu'on peut dans une large mesure appréhender le sens de la marginalité aux dimensions multiples. C'est en se référant à un espace dit marginalisé, qu'on peut évoquer la marginalité, particulièrement chez les jeunes, à partir du moment où l'espace marginalisé représente pour eux une identité et une référence de soi pratiquement indéniable. Les violences urbaines ne sont en fin de compte, que la face cachée de toute cette marginalité à grande échelle.

Par conséquent, c'est à travers une prise de conscience de la gravité de ces espaces, qu'on arrive à créer la prévention en impliquant les populations concernées dans toute politique urbanistique visant à réaliser le développement urbain durable.

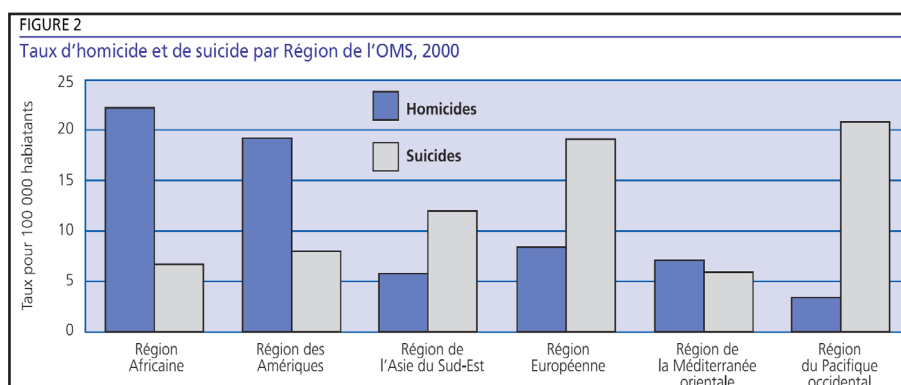
III – Les violences urbaines : un défi universel

1 – les répercussions de la violence sur la santé publique :

Selon l'OMS, 1,6 million de personnes ont perdu la vie en 2000 dans le monde, suite à un acte de violence – soit un taux de près de 28,8 pour 100 000 (voir Tableau 1). Alors que près de 50% de ces décès étaient dus à un suicide, près d'un tiers est du à un homicide et environ un cinquième à des faits de guerre. En d'autre terme, la violence se présente sous plusieurs facettes et de plusieurs manières. En revanche, 75 % des

victimes d'homicide concernent les hommes, soit un taux trois fois plus élevé que chez les femmes. (6)

Dans les pays à revenu faible à moyen, ces taux sont plus de deux fois plus élevés (32,1 pour 100 000) que dans les pays à revenu élevé (14,4 pour 100 000). Mais ces taux généraux masquent de fortes variations entre les régions et à l'intérieur même des pays). (7)



Taux d'homicides et de suicides selon l'OMS en l'an 2000 pour 1.000.000 d'habitants

Mais les chiffres sur les morts violentes ne disent pas tout. Dans tous les pays, des agressions physiques, sexuelles et psychologiques se produisent chaque jour et viennent compromettre la santé et le bien-être de millions de gens, sans compter les dépenses considérables qu'elles entraînent chaque année pour les pays en termes de soins, de frais de justice, d'absentéisme et de perte de productivité. En outre, les effets de la violence sur la santé peuvent se faire sentir pendant des années après l'agression et peuvent comprendre des handicaps permanents. (Source : Projet OMS de la charge mondiale de maladie pour 2000)(8)

2 – les répercussions économiques et sociales :

Toutes les études et rapports qui traitent cette épineuse question, évoquent à travers leurs analyses, appuyées par des chiffres, les souffrances humaines qui en découlent, mais aussi et surtout le lourd fardeau de la violence sur l'économie des pays. Ainsi, des études parrainées par la Banque interaméricaine de Développement entre 1996 et 1997 sur les répercussions économiques de la violence dans six pays d'Amérique

latine ont montré que les dépenses qu'elle entraînait, rien que pour les services de santé représentaient 1,9 % du produit intérieur brut au Brésil, 5 % en Colombie, 4,3 % au Salvador, 1,3 % au Mexique, 1,5 % au Pérou et 0,3 % au Venezuela.(9) Une étude faite en 1992 aux États-Unis situait à \$126 milliards le coût annuel du traitement des blessures par balles. Les agressions à l'arme blanche entraînaient des dépenses supplémentaires d'un montant de \$51 milliards. En outre, les victimes de la violence familiale ou sexuelle accusent de nombreux problèmes de santé, avec des dépenses excessivement élevées.

Toujours selon l'OMS, et afin de parvenir à faire un calcul plus au moins exhaustif de ce que représente la violence pour les économies nationales, plusieurs paramètres sont à prendre en considération, dont notamment les coût directs des soins et de la justice pénale, alors que les coût indirects sont multiples et variés (10) ;

- la mise à disposition d'un logement ou le placement dans un endroit sûr ou un établissement de soins de longue durée ;
- la perte de productivité due au décès prématuré, à un traumatisme, à l'absentéisme, à une incapacité de longue durée ou au potentiel gaspillé ;
- la dégradation de la qualité de la vie et la moindre capacité à se prendre en charge et s'occuper des autres ;
- les dégâts causés aux biens et infrastructures publics, d'où une désorganisation de services comme les soins de santé, les transports ou la distribution alimentaire ;
- la désorganisation de la vie quotidienne en raison de craintes pour la sécurité personnelle ;
- les effets dissuasifs du point de vue des investissements et du tourisme, qui freinent le développement économique.

3 – les villes deviennent de moins en moins sûres : ou la mondialisation de l'insécurité :

La violence urbaine aujourd'hui, s'inscrit dans une nouvelle forme de poussée révolutionnaire, tout en se démarquant des idées utopiques vers un ordre social nouveau, elles réclament toujours de la justice

sociale, même s'il faut faire appel à une autodestruction annoncée. Les couches exclues ou marginalisées par rapport à l'emploi, au bien être, à la consommation au sens le plus large, et à tout un système social, sont à la fois acteurs et victimes des violences urbaines. Les échecs des uns et des autres ne font qu'augmenter les violences urbaines, tout comme le recours à la violence verbale ou physique, dite répressive.

C'est donc, partout, en France, au Royaume-Uni, ou aux États-Unis, que l'enjeu sécuritaire devient primordial, la ville en est le champ d'action et l'espace délibéré des macromutations de la société. La mondialisation n'est toutefois pas la seule cause des bouleversements susceptibles d'induire des troubles urbains, et elle ne s'exprime pas sous les mêmes formes d'un pays à l'autre. « La ville dangereuse » devient de plus en plus perceptible, à une échelle universelle. Alors que « la mondialisation de l'insécurité » ne fait que renforcer le sentiment d'insécurité et d'inquiétude, le tout sécuritaire bannit les valeurs et les frontières, et même l'état de droit ! Les exemples ne manquent pas ; l'Iraq en est la parfaite illustration.

Les estimations des différentes organisations, qui se sont penchées sur la question, font état depuis plusieurs années déjà, d'une évolution constante du phénomène de violence à l'échelle de la planète, l'Algérie en fait certainement partie depuis plusieurs années.

IV -Violences et insécurité urbaine en Algérie : une lecture critique des chiffres

A peine sortis de la tragédie nationale, la plus dévastatrice dans l'histoire de l'Algérie indépendante, au cours de la décennie noire des années 90, avec plus de 100000 morts, accompagnée par des effets néfastes au plus profond de la société algérienne, les algériens découvrent une nouvelle forme de violence, autour d'eux et au sein même de leurs vies quotidiennes : les violences urbaines.

A cet effet, les violences deviennent, de plus en plus, un phénomène d'actualité, et si les statistiques mettent toujours en exergue les grandes métropoles au peloton des tableaux, il n'en demeure pas moins que le phénomène en question gagne du terrain au niveau de nos petites et

moyenne villes, et même dans les espaces les plus insoupçonnés : les zones rurales !

La violence urbaine, sous toutes ses formes devient ainsi le nouveau fléau de l'Algérie en ce début du troisième millénaire, à tel point qu'elle devient un spectre qui dérange tout le monde, du simple citoyen au premier responsable ! Entre 2000 et 2003, 1 100 crimes et délits ont été commis. (11)

L'Algérie va-t-elle sombrer de nouveau dans une nouvelle spirale, celle du banditisme et de la criminalité organisée ? La propagation au quotidien des vols et des agressions, contre les biens et les personnes ne cesse d'enregistrer des chiffres les plus accablants ! Il serait regrettable pour un pays qui vient de mettre fin à une « décennie de violence », de se projeter encore une fois dans une autre forme de violence, beaucoup plus dévastatrice. Les pouvoirs publics, conscients du phénomène, ont mis en place un comité national de coordination des actions de lutte contre la criminalité, approuvé en Conseil de gouvernement. « Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts engagés par les pouvoirs publics pour renforcer davantage la lutte contre le banditisme, les différentes formes de trafic, de fraude, de contrebande et d'atteinte à l'ordre public » (12).

Pour en revenir au phénomène par les chiffres, il en est ressorti une recrudescence certaine, à telle point qu'elle fait la une des journaux presque au quotidien.

Et pour preuve, les bilans annuels de la gendarmerie nationale affichent un clignotant rouge quant à la montée de la violence urbaine sous toute ses formes ; rien que pour le seul mois de janvier 2006, il ressort une hausse de +82,5 % de la criminalité de droit commun. Cette hausse qui s'explique essentiellement par la multiplication des crimes et délits contre les personnes, a enregistré pour le seul mois de janvier dernier, un pourcentage de +65,6 %. Dans la catégorie de la criminalité organisée, le bilan de la gendarmerie fait part du traitement de pas moins de 450 affaires pour cette même période de janvier 2006 au cours de laquelle plus de 560 personnes ont été arrêtées. Quelque 120 immigrés clandestins ont été également écroués durant ce premier mois de l'année en cours, indique encore le bilan de la Gendarmerie nationale.

Les statistiques affichent une augmentation sensible des taux de criminalité et autres délits, au cours de ces dernières années, pis encore, apparaissent des formes nouvelles de violence allant du simple délit et agression contre les personnes, à celui des enlèvements, fugues, mauvais traitements, pédophilie, suicide et actes de vandalisme.

A titre d'exemple, l'enlèvement entre en lice, et devient par la même occasion un épiphénomène social, où de véritables réseaux sont constitués. Par ailleurs, le quotidien le Soir d'Algérie, en date du 26 mai 2004, indique que pour la seule année de 2003, le nombre de mineurs victimes concernés, à l'échelle nationale est de l'ordre de 4940 cas dont 1699 de sexe féminin (13). Durant la même année, c'est-à-dire 2003, la gendarmerie nationale a exposé un des bilans les plus alarmants depuis 2000 ; en effet le nombre de crimes, de délits et de contraventions recensés est passé de 15 634 en 2001 à 18 296 en 2002 pour atteindre le chiffre de 21 683 crimes en 2003. Comparativement à l'année 2002, la criminalité en 2003 a connu une hausse de 20,99 % pour les crimes et 21,43 % pour les délits. Le rapport établit un lien direct avec la dégradation des conditions de vie et la baisse spectaculaire du pouvoir d'achat, alors que le seul indice présenté a été celui du nombre de chômeurs impliqués, s'élevant à 13 104 personnes, soit 73,49 % de l'ensemble des inculpés. Le même rapport indique par la même occasion que le ratio de couverture en Algérie, qui est de l'ordre d'un gendarme pour 1483 habitants, demeure faible par rapport aux pays voisins où on recense un gendarme marocain pour 600 habitants, un « hars » national tunisien pour 600 habitants et un gendarme français pour 600 habitants. (14)

En 2005 la criminalité reprend de l'ampleur (Jeune Indépendant 2.2.2006), le bilan sécuritaire de 2005 montre que 19 737 affaires de criminalité « ordinaire » ont été enregistrées en 2005, dont 6135 atteintes aux biens, 6135 crimes et délits contre les personnes, 514 crimes et délits, 313 atteintes aux mœurs. 6099 personnes ont été interpellées dans le cadre d'affaires de stupéfiants, pour lesquelles le chef de la police a rendu en grande partie responsables les immigrants clandestins. "L'une des séquelles des années de sang" affirment les responsables !

En revanche, la Gendarmerie nationale a procédé durant l'année 2005 à la saisie de plus de quatre tonnes de kif traité et plus de 300 000 psychotropes à travers le territoire national. Ces opérations, s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, ont permis l'interpellation de 3 077 personnes, l'arrestation de 2 355 individus au moment où 722 autres ont été mis en liberté provisoire.

Il est à noter qu'Oran se positionne au premier rang des wilayas concernées par ces affaires avec un taux de 16 %, Alger avec 7 %, Sidi Bel Abbès et Tipasa avec 4 %. Le trafic de drogue reste l'une des formes du crime organisé les plus répandues en Algérie, se situant en 2005 à la deuxième place derrière la contrebande, selon des données établies par la Gendarmerie nationale. Le trafic de stupéfiants a représenté l'année dernière «24 % de l'ensemble des crimes organisés», (15).

Il est à noter que la criminalité à Oran, deuxième métropole du pays, enregistre des chiffres annuels les plus assaillants ; à ce titre, elle est en tête du classement des villes ayant le plus fort taux de criminalité en Algérie ; rien que pour le premier trimestre de 2005, 1 503 crimes et délits ont été traités par les éléments de la gendarmerie, avec 1 445 individus arrêtés, dont 845 ont été écroués et 598 mis en liberté provisoire. Les gendarmes ont traité également 5 affaires de contrebande, 85 affaires de police économique, 3 affaires de fausse monnaie et 4 autres de trafic de véhicules. (Khalida Anad, *jeune-independant.com* 7/5/2005)

Le quotidien La Tribune, rapporte en date du 23/11/2004, d'après les services de la gendarmerie nationale, (dans la seule période allant du 15 octobre au 13 novembre 2004) l'arrestation de quelques 1 948 algériens pour crimes et délits de toutes sortes, soit 1 482 affaires constatées dont 224 sont liées à des crimes et 1 258 à des délits.

En outre, 306 individus ont été arrêtés pour raison de trafic de drogue, la quantité de drogue saisie était de l'ordre de 451,65 kg. Alors que 566 autres ont été arrêtés, toujours durant la même période, pour raison de contrebande. (16)

Partant de ses chiffres, somme toute alarmants, il est tout à fait normal de parler de Violences Urbaines en Algérie ; c'est un phénomène dont il

faut craindre le pire, pour un pays qui tend vers une urbanisation quasi asphyxiante d'ici 2010 : 80 % de la population algérienne sera urbaine ! C'est à ce titre qu'il faut d'emblée, ne pas en minimiser l'ampleur, ni les conséquences, qui se traduisent déjà par une fracture sociale et un accroissement des inégalités engendrées par la crise de « la décennie noire ».

Les causes du phénomène de la violence urbaine en Algérie, sont multiples, elles sont le produit de l'amplification des inégalités, avec une augmentation de la pauvreté et de la précarité, de l'exclusion économique et sociale. Il n'est pas étonnant que s'instaurent des rapports difficiles entre ceux qui profitent de la reprise économique et ceux qui en sont exclus. Le sentiment de peur s'atténue en même temps que se creuse l'écart entre le monde qui a « réussi et l'autre qui échoue » ceux qui survivent à une crise donnée, autrement dit ceux qui valorisent le travail, et ceux qui se marginalisent. Il n'est pas étonnant de voir un tel phénomène en Algérie, dans une société marquée par un seuil de pauvreté le plus critique, générée par un taux de chômage crucial (30 % en 2003) et inexplicable à la fois, pour la simple raison, qu'il n'a pas raison d'être dans un pays sensé être riche !

Les jeunes, principaux acteurs de la violence urbaine en Algérie, de part la composante démographique, sont les plus touchés par la crise du chômage et les transformations sociales. En outre, l'exode rural et la prolifération de l'habitat spontané semblent projeter à jamais nos villes vers le phénomène en question, à tel point que les quartiers sensibles à forte concentration deviennent par la force des choses, synonymes de violences urbaines. Nos villes revivent leurs deuxièmes expériences avec l'exode rural, après les dures années du terrorisme ; les violences urbaines en sont l'une des conséquences, après une mêlée de plusieurs générations aux horizons les plus divers, dans un espace urbain déjà en crise depuis des lustres.

V - Diagnostic d'un phénomène en ascension :

Face au manque d'avenir, nos jeunes construisent un modèle social propre à eux, entre l'émergence de la délinquance et la crise socioéconomique, nos villes deviennent de plus en plus l'espace du spectacle de toutes

les formes de violence possibles. La violence urbaine tente de devenir un moyen d'existence et une forme d'expression en dehors des normes sociales et de droit existantes. Un modèle sociétal plus ou moins structuré se construit progressivement, organisant les moyens d'être et d'exister en réaction à un monde vu sans avenir. Ces groupes de jeunes et moins jeunes installent un ordre nouveau, celui de la peur, au sein de nos villes. Ce sentiment prendra place au sein des populations qui habitent les mêmes ensembles urbains, qui se caractérisent par une marginalité presque évidente et apparente.

La violence est aussi l'expression d'une lutte, d'une volonté d'exister socialement, d'une demande et d'une attente de réponse. Chez les jeunes la violence n'est pas nouvelle, elle se situe d'abord en référence aux adultes. Quand la responsabilité des adultes s'amenuise, il est difficile pour un jeune de se situer, de trouver des repères. La non reconnaissance au droit à la parole, au logement, au travail accentue l'idée même de la marginalité dans toute ses formes et perdure les échecs et accentue d'une façon ou d'une autre le phénomène.

On a tendance à se cacher derrière soi même, et rejeter la responsabilité sur les autres ; entre un simple passant qui contemple une agression sur une jeune fille sans rien faire, ou un policier qui se démarque de son devoir, d'un P/APC qui fait appel à la brigade d'intervention, ou un groupe d'habitant qui barre la route, pour réclamer un droit quelconque, le doute et l'indifférence s'installent parmi nous, alors que chez les jeunes la notion de bande et contrebande devient une référence.

Le problème que posent ces jeunes, ce n'est pas seulement une question de chômage, c'est une question de reconnaissance. La répression peut être nécessaire, mais en aucun cas ne doit être minimiser la politique préventive, capable dans une large mesure de porter ses fruits parmi les jeunes et les moins jeunes, particulièrement en zones et quartiers sensibles. Partout, dans nos villes le sentiment de marginalité signe et persiste, elles deviennent le monde parfait des acteurs de la violence, la marginalité devient de plus en plus l'espace privilégié, l'identité apparente et non apparente et en troisième lieu, un mode de vie particulier par excellence.

Le constat qui vient d'être fait, dans notre pays, à travers les chiffres officiels, doit être approfondi, en particulier grâce à un travail à partir du terrain, chapeauté par des équipes scientifiques pluridisciplinaires. Il est impérieux aussi de mener des démarches qui permettent à des populations désorientées d'entrevoir un avenir. Les mesures à prendre s'inscrivent dans la durée car elles portent sur les causes et non sur les effets, elles concernent tout à la fois les services administratifs, l'habitat, l'éducation, la formation, le rôle des associations et la participation des usagers et les différents acteurs sociaux.

VI – l'urbanisme préventif et le développement urbain durable face au phénomène de la violence :

Le comportement de tous et de chacun doit changer par l'apprentissage, le respect mutuel et en apprenant à reconnaître les autres. L'État doit s'investir dans le potentiel humain par des réformes dans le domaine de la justice, la formation au sein de la police, mais aussi à travers la concertation entre les différents partenaires sociaux et autres intervenants (associations, parents, éducateurs, enseignants, municipalité, police, justice) par le biais d'une complémentarité d'action.

La politique urbanistique peut contribuer à ouvrir les quartiers, au lieu de les encercler en voulant s'en protéger. Cela ne concerne pas uniquement la politique du logement et de l'environnement, mais aussi l'implantation de services publics, équipement et autres biens sociaux aux profits de la population d'une ville ou d'une communauté, afin de favoriser la cohésion sociale dans une cohabitation diversifiée et non triée. C'est donc à travers une politique préventive déjà, qu'on peut remédier à la situation qui a tendance à stigmatiser nos villes comme des lieux non sécurisés et des espaces à problèmes.(17)

L'action première, est donc de travailler avec les différents partenaires et les scientifiques entre autres, à minimiser du moins jusqu'à court terme, les taux de violences urbaines, à travers l'action sociale et la politique de la ville en œuvrant pour une politique sociale en perspective

Plusieurs pays en ont pris conscience, ils ne peuvent traiter la violence urbaine grâce à la seule répression, mais doivent se concentrer sur la préven-

tion pour remédier aux causes de cette violence. Les expériences tentées au cours des dix dernières années ont montré que les mesures de prévention doivent être mises en œuvre et coordonnées à l'échelon des villes, même si les directives politiques peuvent émaner du gouvernement. (18)

Cette participation des autorités municipales à la prévention de la criminalité est une évolution récente. Elle a été encouragée par les Conférences des maires organisées sur ce thème à Montréal (1989) et à Paris (1991). Depuis, de nouvelles initiatives ont vu le jour dans les pays industrialisés et en Amérique latine. Ces initiatives reposent sur les principes suivants (19) :

- * Un partenariat entre les autorités municipales, les organisations de la société civile, le secteur privé, la police et le système judiciaire.

- * Une évaluation rigoureuse de la situation en matière de criminalité, à partir de laquelle sont définies des politiques appropriées, sur la base d'un consensus entre les partenaires.

- * un plan d'action local qui :

- ✓ définit des priorités immédiates claires et quantifiables ;
- ✓ remédie aux causes de la criminalité, et pas seulement aux symptômes ;
- ✓ encourage les approches multisectorielles ;
- ✓ conçu pour le long terme, afin que la population et la société civile considèrent la prévention comme une pratique normale ;
- ✓ comporte un programme multisectoriel qui envisage notamment les questions de l'exclusion sociale et de la pauvreté en milieu urbain comme causes de la criminalité.
- ✓ Cette approche est relativement novatrice en ce qu'elle ne considère pas la sécurité comme du ressort exclusif de l'État, de la police ou des services de sécurité. Elle repose davantage sur une coalition d'acteurs.

- * Sur le terrain il faut encourager les bonnes initiatives des habitants, associations, société civile et élus. Dans le court terme, une politique de moyens est indispensable. D'abord une politique massive d'investissement

financier, ensuite une politique de moyens humains, pour recruter des acteurs sociaux pour prendre en charge les mineurs et autres délinquants en difficulté.

* Enfin, il faut affirmer clairement les objectifs et mettre les moyens nécessaires pour faire face au phénomène. A ce titre, une planification urbaine qui fait appel à la concertation générale et l'appropriation d'espace et zones marginalisées, contribuent considérablement à promouvoir des espaces urbains sans problèmes et des villes habitables. Pour ce faire, plusieurs axes de développement urbain sont à mettre en relief dont ;

- ✓ l'éradication de l'habitat précaire et spontané.
- ✓ promouvoir des zones d'habitat intégré.
- ✓ promouvoir des programmes d'investissement en matière d'habitat et d'équipements.
- ✓ lancer une politique urbaine basée sur le bien être individuel et collectif.
- ✓ aménager les espaces et quartiers sensibles.
- ✓ promouvoir un habitat planifié et réglementé.

En revanche les recommandations de l'OMS dans le cadre de son rapport de santé dans le monde en 2004 fait les recommandations suivantes

- ✓ Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action national pour la prévention de la violence et en suivre l'application.
- ✓ Développer les moyens de collecte de données sur la violence.
- ✓ Définir les priorités et encourager la recherche sur les causes, les conséquences, les coûts et la prévention de la violence.
- ✓ Promouvoir des mesures de prévention primaire.
- ✓ Renforcer les mesures en faveur des victimes de la violence.
- ✓ Intégrer la prévention de la violence dans les politiques sociales et éducatives. et promouvoir ainsi l'égalité entre les sexes et l'égalité sociale.
- ✓ Renforcer la collaboration et les échanges d'informations en matière de prévention de la violence

- ✓ Promouvoir et surveiller l'application des traités internationaux, des lois et des mécanismes de protection des droits fondamentaux.
- ✓ Rechercher sur la base d'accords internationaux des ripostes concrètes au trafic mondial d'armes et de drogue.

Il s'agit non seulement, de lancer des campagnes de sensibilisation sur les droits civiques, pour les habitants des quartiers dits marginalisés, mais aussi de développer ces quartiers avant tout, en injectant les équipements et services nécessaires à leur épanouissement. Pour faire face aux phénomènes des violences urbaines, l'aspect associatif est primordial, à travers le dialogue et la concertation avec les populations « marginalisées » ; on peut envisager, avant toute intervention urbanistique, la notion de production de la ville avec ses mêmes concitoyens et à travers eux ! C'est en puisant de ses initiatives, qu'on peut concrétiser des idées réalistes et réalisables à la fois.

Les habitants des quartiers doivent pouvoir exercer leur droit citoyen de participer et d'agir sur la gestion de leur vie quotidienne, alors que dans la réalité, les collectivités locales pratiquent d'une façon ou d'une autre une marginalité certaine. Contrariées par le temps et par l'espace, elles produisent continuellement des espaces à problèmes, à partir du moment où elles écartent toute concertation même symbolique avec les habitants !

Et pourtant c'est un droit qui ne leur est pas reconnu. Le développement d'une vraie vie civique passe aussi par l'exercice du droit à l'information et au dialogue. Les villes algériennes semblent se construire en dehors de la bonne volonté des citoyens et des habitants qui en sont les acteurs primordiaux. C'est sans doute l'une des raisons qui fait amplifier le phénomène de la marginalité et par la même occasion, les formes de violence qui en sont le produit.

VII - En guise de conclusion :

Pour empêcher, réduire et éliminer la violence et la criminalité, l'État devrait favoriser la prévention de la criminalité grâce au développement urbain durable, en interpellant les différents acteurs sociaux, à contribuer

efficacement à la production de leur ville. Il faut entre autre, éradiquer toute forme de marginalité urbaine ; bidonvilles, gourbis, logements non habitables et insalubres, logements précaires ou anciens, bref, il faut rendre la dignité humaine aux marginaux et reconnaître les droits fondamentaux de tous et chacun dont, entre autres, le droit à un logement sain.

Il faut aussi chercher les moyens d'aider la population à faire face aux facteurs fondamentaux qui compromettent la sécurité de la collectivité et qui sont à l'origine de la criminalité, renforcer la sécurité personnelle et faire reculer la peur en améliorant les services de police, en mettant en place, au niveau de la communauté, des mesures et des systèmes licites de prévention de la criminalité.

Notre vision part d'une approche plurielle, tout en abordant la particularité du phénomène dans notre pays et ailleurs. Autrement dit, les moyens et les démarches à mettre en place dépassent le simple cadre de l'Etat ; c'est tout une question de société ; c'est la raison pour laquelle la violence urbaine suscite l'intérêt au niveau national aussi bien qu'international.

Nous terminons notre analyse, en nous rapportant aux propos tenus par une personnalité qui a marqué le XX^e siècle, mais aussi qui connaît le problème sous toutes ses facettes pour l'avoir côtoyé toute une vie ; ce sont les propos de Nelson Mandela pour le compte d'un rapport de l'OMS :

« Le XX^e siècle restera comme une période marquée par la violence. Il nous laisse un lourd héritage de destruction de masse, de violence perpétrée à une échelle jamais vue et jamais imaginée auparavant dans l'histoire de l'humanité. Mais cet héritage produit des technologies nouvelles mises au service d'idéologies de la haine, n'est pas le seul qui nous soit transmis ni que nous ayons à affronter. Ce qui est moins visible mais bien plus répandu, c'est le fardeau des souffrances quotidiennes au niveau des êtres humains. C'est la douleur des enfants victimes de ceux qui devraient les protéger, des femmes blessées ou humiliées par un partenaire violent, des personnes âgées maltraitées par ceux qui s'occupent d'elles, des jeunes brutalisés par d'autres jeunes, ou encore des gens de tous âges qui retournent la violence contre eux-mêmes. Cette souffrance est un

mal qui s'auto reproduit, car les nouvelles générations grandissent avec la violence des générations passées, les victimes vivent avec les bourreaux, et on laisse perdurer les situations sociales qui alimentent la violence. Il n'est pas un pays, une ville ou une communauté qui soit à l'abri. Nous ne sommes cependant pas impuissants face à ce phénomène. La violence vit de l'absence de démocratie, de la violation des droits fondamentaux et de la mauvaise gouvernance. On dit souvent qu'une « culture de la violence » peut s'enraciner. C'est absolument indéniable... Les gouvernements, les communautés et les être humains peuvent changer le cours des choses... Pour y parvenir, nous devons consentir des efforts sans relâche pour instaurer paix, justice et prospérité dans tous les pays, et aussi dans toutes les collectivités et toutes les familles. Il nous faut extirper les racines de la violence – seul moyen de faire du fardeau écrasant légué par le siècle passé- une mise en garde pour l'avenir. »

REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE :

- (1) www.reynier.com/Anthro/Urbaine/
- (2) www.reynier.com/Anthro/Urbaine/.
- (3) *ibid.*
- (4) *ibid.*
- (5) rapport mondial sur la violence et la santé 2002 (OMS)
- (5) *ibid*
- (6) *ibid*
- (7) rapport mondial sur la violence et la santé 2002 (OMS)
- (8) Projet OMS de la charge mondiale de maladie pour 2000
- (9) www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/summary_fr.
- (10) www.who.int/violence.
- (11) OMS op.cit.
- (12) www.liberte-algerie.com. (ALI FARES)
- (13) Par Abder Bettache, Le soir d'Algérie 24/5/2006
- (14) Par S. Arslan, El Watan 12/5/2004.
- (15) www.algerie-dz.com.
- (16) Amel Nour La Tribune du 14 Février 2006.

(17) <http://www.indymedia.org>.Auteur : anonyme (LDH) mardi 8 novembre 2005

(18) Vers des villes plus sûres par Franz

Vanderschueren www.unchs.org/unchs/frech.

(19) *ibid* www.unchs.org/unchs/frech.

Pour les ouvrages de référence étrangère :

-BACHMANN C., LE GUENNEC N., *Violences urbaines*, Hachette, coll.Pluriel,2002

-BRUNIN J.L., *La violence dans les quartiers urbains*, in *Maîtriser la violence*, Colloque J. Rodhain, 1998

-PERALVA A., MACE E., *Médias et violence urbaine*, La Documentation Française, 2002

-PETITCLERC J.M., *Les nouvelles délinquances des jeunes*, Dunod, 2002

BEAUD (S.), PIALOUX (M.) *Violences urbaines, violences sociales*, Paris, La Découverte 2004

BERTUCCI (M. M.) *Les parlers des jeunes en classe de Français p. 25-33 in Le Français aujourd'hui : Les langues des élèves*, n°143, octobre 2003, Paris AFEF

BERTUCCI (M.M.) *Violence et institution scolaire : le rôle de la verbalisation des émotions dans la gestion des conflits*, dans *Dire, écrire et penser la violence* (coord. R. Fonkoua) inédit 2004.

BOUMARD (P.), *L'école, les jeunes, la déviance*, Paris, PUF, 1999

BOURDIEU (P.) et CHAMPAIGNE (P.), *Les exclus de l'intérieur* in P. BOURDIEU (sous la dir.) *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993

CHARLOT (B.), *Le rapport au savoir en milieu populaire : une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*, Paris, A. Colin, 1997

CHARLOT (B.), EMIN (J. C.) (coordination), *Violences à l'école : état des savoirs*, Paris, A. Colin, 1997

DEBARBIEUX (E.), BLAYA (C.), (sous la dir.) *Violence à l'école et politique publique*, Paris, ESF, 2001

DEBARBIEUX (E.), *La violence dans la classe : expériences et pratiques dans des classes difficiles*, Paris, ESF, 1999

DEJOURS (C.), *Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998

DUBET (F.), *Le Déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002

LEPOUTRE (D.), *Coeur de banlieue : codes, rites et langage*, Paris, Odile Jacob, 2001

PAIN (J.), DEGOIS-GRANDIN (M.P.), LE GOFF (C.), *Banlieues : les défis d'un collègue citoyen*, Paris, ESF, 1998

VAN ZANTEN (A.), *L'École de la périphérie*, Paris, PUF, 2001

WIEVIORKA (M.), *La violence*, Paris, Balland, 2004

Le Monde de l'éducation, *Les tabous de la violence à l'école*, n°326, mars 2003

Les Cahiers pédagogiques, *Souffrances de profs*, n° 412, mars 2003

